



## Interventions dans le cadre de la gestion locative

Par **Auboise**, le **23/10/2011** à **11:10**

Bonjour,

1) Au changement de locataires, l'agence chargée du mandat de gérance à demander la vérification du fonctionnement des wc. Le plombier présent sur les lieux en même temps que moi pour d'autres réparations a constaté le bon fonctionnement il n'est donc pas intervenu et a signalé au mandataire que suite à ma demande aucune intervention n'avait été faite.

Le mandataire a fait tout de même, sans m'en avertir, intervenir un deuxième plombier qui a lui même constaté le bon fonctionnement du wc mais facturé son intervention à 74,41€ que l'agence dit être à ma charge.

Pouvez-vous m'indiquer si c'est vraiment le cas ?

2) Concernant les travaux engagés (dégâts constatés à la sortie des lieux) pour la fourniture et pose de joints en silicone sur pourtour évier, baignoire, lavabo ; la remise en place de la fixation robinet mitigeur d'évier et la réparation d'une fuite sur une jonction en sortie de compteur EC installé dans le placard de l'appartement, la facture s'élève à 81,72€ (main d'oeuvre :  $2 \times 29,77\text{€ HT} + \text{ensemble des fournitures } 18,00\text{€ HT} = 77,46\text{€} + \text{TVA } 4,26\text{€} = 81,72\text{€}$ ). Le mandataire n'a demandé aux locataires que 25,00€.

Il me semble que l'entretien des joints et des robinets est à la charge des locataires. Quel est le coût à leur charge ? Juste les fournitures ou la main d'oeuvre également ?

Quel est mon recours face au mandataire ?

J'ai pris contacte avec le gestionnaire mais celui-ci me répond à chaque fois que tout est à ma charge, je ne sais donc plus comment intervenir.

Vous remerciant par avance pour votre aide.

Auboise

Par **Domil**, le **23/10/2011** à **12:30**

[citation]Il me semble que l'entretien des joints et des robinets est à la charge des locataires.[/citation] oui, mais ça ne comprend pas la fixation du robinet, l'entretien d'un robinet c'est le joint et le graissage uniquement

[citation]Quel est le coût à leur charge ? Juste les fournitures ou la main d'oeuvre également ?[/citation]tout à condition d'avoir une facture détaillant chaque point